SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Maroquinerie)

Mobilité professionnelle et culturelle (facultative)

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maroquinerie, veuillez visiter :
capmaroquinerie.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MAROQUINERIE

ÉDITION 2026

UNITÉ FACULTATIVE : MOBILITÉ

coefficient spécifique fixé par le texte réglementaire sur l'unité facultative mobilité

Le candidat présente un dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, ou un diaporama de 10 diapositives maximum. Le support est préparé par le candidat. Aucun dossier technique de maroquinerie à traiter sur table n'est fourni.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Réalisation d'activités en contexte professionnel étranger (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Présentation du contexte professionnel et culturel (4 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Mise en comparaison des pratiques professionnelles (4 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Repérage dans le nouvel environnement (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas requis pour l'évaluation orale.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

ÉVALUATION DE L'UNITÉ FACULTATIVE MOBILITÉ : STRUCTURE D'ACCUEIL PROFESSIONNELLE OU ÉTABLISSEMENT DE FORMATION À L'ÉTRANGER INDIQUÉ PAR LE CANDIDAT DANS SON SUPPORT

L'unité facultative mobilité évalue les acquis d'une période de formation réalisée à l'étranger. Elle ne constitue pas une épreuve écrite de technologie de la maroquinerie. L'évaluation comprend deux parties : une évaluation à l'étranger, à la fin de la période de mobilité, portant sur C1 et C3; puis, en France et au plus tard trois mois après le retour, un entretien de 20 minutes conduit par deux enseignants, dont un de la discipline professionnelle et un d'une discipline générale.

En France, le candidat dispose de 10 minutes pour présenter son environnement professionnel à l'étranger et un élément culturel vécu ou observé. Il s'appuie sur un dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, ou un diaporama de 10 diapositives maximum. L'entretien permet notamment d'aborder les comparaisons avec les pratiques françaises et d'autres expériences professionnelles ou culturelles du candidat.

Le texte réglementaire fixe une évaluation sur 20 et le seuil de 10 sur 20 pour l'attestation MobilitéPro, sous réserve de la réussite aux épreuves du CAP. Il ne fixe pas de coefficient spécifique ni de pondération détaillée par compétence. La répartition des points ci-dessous sert uniquement à structurer le présent document et ne se substitue pas à la grille réglementaire d'évaluation.

PARTIE 1 : Réalisation d'activités en contexte professionnel étranger (8 points)

Évaluation à l'étranger : C1 et C3

Cette partie est évaluée à la fin de la période de mobilité par un ou plusieurs représentants de la structure d'accueil, à l'aide de la grille d'évaluation applicable. Les éléments observés doivent correspondre aux activités réellement confiées au candidat et au niveau d'autonomie autorisé par la structure.

1.1 (4 points) Évaluation de C1 : comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger. Le candidat comprend les consignes utiles à l'activité et transmet les informations nécessaires à son interlocuteur. L'évaluation s'appuie sur les échanges réellement observés pendant la période de mobilité.

1.2 (4 points) Évaluation de C3 : réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans le contexte d'accueil. Le candidat suit les consignes, réalise les tâches qui lui sont confiées et sollicite l'encadrement lorsque la situation l'exige. L'activité évaluée est celle effectivement réalisée ou observée durant la mobilité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 2 : Présentation du contexte professionnel et culturel (4 points)

Entretien en France : C2 et C6

Le candidat présente son environnement professionnel à l'étranger et un élément culturel vécu ou observé. La présentation dure 10 minutes au maximum et s'appuie sur le support choisi et préparé par le candidat.

2.1 (2 points) À partir de son expérience, le candidat caractérise le contexte professionnel étranger : structure d'accueil, organisation du travail, activités observées ou réalisées et place occupée dans l'équipe. Il distingue les faits observés de ses interprétations.

2.2 (2 points) Le candidat décrit un élément culturel vécu ou observé dans le contexte d'accueil et explique en quoi cet élément a influencé sa compréhension de la situation professionnelle ou sa manière d'entrer en relation avec les autres.

PARTIE 3 : Mise en comparaison des pratiques professionnelles (4 points)

Entretien en France : C4

L'entretien porte sur la comparaison d'activités professionnelles similaires réalisées ou observées à l'étranger et en France. Les comparaisons doivent être fondées sur l'expérience du candidat; elles ne supposent pas que les méthodes soient identiques d'une structure à l'autre.

3.1 (2 points) Le candidat compare une activité professionnelle vécue ou observée à l'étranger avec une activité similaire vécue ou observée en France. Il présente au moins un point commun et une différence, en précisant les conditions dans lesquelles ces observations ont été faites.

3.2 (2 points) Le candidat explique comment les différences constatées influencent l'organisation de l'activité, les échanges professionnels ou les choix réalisés dans la situation comparée. Il justifie sa réponse à partir d'exemples issus de son expérience.

PARTIE 4 : Repérage dans le nouvel environnement (4 points)

Entretien en France : C5

Le candidat rend compte de la manière dont il a découvert et utilisé son nouvel environnement pendant la mobilité. Les réponses s'appuient sur des situations concrètes et sur les démarches effectivement réalisées.

4.1 (2 points) Le candidat décrit les démarches et repères qui lui ont permis de se situer dans son nouvel environnement de vie et de formation ou de travail.

4.2 (2 points) Le candidat présente une difficulté rencontrée pour s'orienter, communiquer ou accéder à une ressource utile, puis explique les moyens employés pour la résoudre ou demander de l'aide.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CADRE DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ FACULTATIVE MOBILITÉ

L'arrêté du 30 août 2019 relatif aux unités facultatives mobilité dans les diplômes professionnels prévoit une évaluation en deux parties. À l'étranger, à la fin de la période de mobilité, la structure d'accueil évalue C1 et C3 à l'aide d'une grille. En France, au plus tard trois mois après le retour, un entretien de 20 minutes comprend une présentation du candidat de 10 minutes et porte notamment sur C2, C4, C5 et C6.

Référence : arrêté du 30 août 2019 relatif aux unités facultatives de mobilité dans les diplômes professionnels, consultable sur Légifrance.

Compétences et partie de l'évaluation

Compétence	Éléments évalués	Moment de l'évaluation
C1	Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger	À l'étranger, en fin de mobilité
C2	Caractériser le contexte professionnel étranger	Entretien en France
C3	Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans le contexte étranger	À l'étranger, en fin de mobilité
C4	Comparer des activités professionnelles similaires réalisées ou observées à l'étranger et en France	Entretien en France
C5	Se repérer dans un nouvel environnement	Entretien en France
C6	Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Entretien en France

Synthèse du cadre de l'unité facultative mobilité

DT 2 : MODALITÉS DE PRÉSENTATION DU CANDIDAT

La présentation dure 10 minutes au maximum. Le candidat choisit un support préparé pour l'entretien : dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, ou diaporama de 10 diapositives maximum. Le support rend compte de l'expérience réellement vécue ou observée à l'étranger. Il peut comporter des éléments de contexte, des exemples d'activités, des comparaisons avec des pratiques françaises et la présentation d'un élément culturel.

La seconde partie de l'évaluation est un entretien de 20 minutes. Elle ne consiste pas en une épreuve écrite avec documents-réponses.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Formats autorisés pour le support de présentation

Support choisi	Limite	Éléments à présenter
Dossier écrit	10 pages maximum, annexes comprises	Environnement professionnel étranger et élément culturel vécu ou observé
Diaporama	10 diapositives maximum	Environnement professionnel étranger et élément culturel vécu ou observé

Limites indiquées pour le support du candidat

DT 3 : REPÈRES POUR L'ENTRETIEN ET LA COMPARAISON DES EXPÉRIENCES

Les réponses s'appuient sur des faits issus de l'expérience du candidat. Pour comparer deux activités, le candidat précise le contexte, l'activité considérée, les points communs et les différences observés. Il peut élargir l'entretien à d'autres expériences professionnelles ou culturelles. Les informations confidentielles de la structure d'accueil ne doivent pas être divulguées.

Aucune norme technique de maroquinerie, aucun calcul de dimensionnement et aucun protocole de fabrication ne constitue le contenu de cette unité facultative.

Repères de préparation des exemples

Repère	Éléments à préciser
Situation	Lieu, période et personnes ou fonctions concernées, sans divulguer d'information confidentielle
Activité	Tâche réalisée ou observée et consigne reçue
Analyse	Difficulté, adaptation ou apprentissage constaté
Comparaison	Activité similaire en France, points communs et différences observés
Élément culturel	Fait vécu ou observé et incidence sur la compréhension du contexte

Les situations rapportées doivent correspondre à l'expérience effective du candidat

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Maroquinerie, classés par épreuve et par année :
capmaroquinerie.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Maroquinerie reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmaroquinerie.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.